Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 18 janvier 2024

LUBERON MONTS DE VAUCLUSE

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 18 janvier 2024 sous réserves d'incidents

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 18 janvier 2024

La Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite également « Loi Climat et Résilience », intègre l'obligation pour l'autorité compétente en matière de création, d'aménagement et de gestion des zones d'activité économique (ZAE), d'établir un inventaire des zones situées sur le territoire sur lequel elle exerce cette compétence.
L'agglomération Luberon Monts de Vaucluse a confié la réalisation de son inventaire des zones d'activité économique à l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV).
16 zones d'activité économique ont été identifiées sur le territoire de l'agglomération et sont réparties de la façon suivante sur quatre communes :
– Cavaillon : 11 ZAE
– Maubec/Oppède : 3 ZAE
– Robion : 1 ZAE
– Taillades : 1 ZAE
Conformément à l'article L. 318-8-2 du Code de l'urbanisme, une consultation des propriétaires et occupants de ces ZAE doit être organisée pendant une période de 30 jours.
Cette consultation se tiendra du 22 janvier au 22 février 2024.
Vous êtes propriétaire ou occupant au sein d'une des zones citées et vous souhaitez consulter et vérifier les informations vous concernant ? Prenez rendez-vous auprès du service économique de l'agglomération : economie@c-lmv.fr ou 04 90 78 82 30

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !